

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
29 mai 2019**

PUBLIE LE : 4 JUIN 2019

Délibération n°290519-1 : Approbation du Procès verbal de la séance du 18 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le vingt-deux mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 29 MAI 2019

PRESENTS

AIGREMONT

Isabelle BOUCHERIE, DELEGUEE TITULAIRE
Emma SADOON, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CHAMBOURCY
LE PECQ**

Gilbert ROUAULT, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE

LE VESINET

Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

**NOUVELLE COMMUNE SAINT-
GERMAIN-EN-LAYE**

Arnaud PERICARD, PRESIDENT

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY

Philippe FAISSEAU, DELEGUE TITULAIRE
Pascale MERIDA, DELEGUEE TITULAIRE
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ

Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
Pierrick FOURNIER, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET

Francis GUIZA, DELEGUE TITULAIRE
Frederic GOZLAN, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Fabrice TENNESON, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jacques CHESNAIS, DELEGUE SUPPLEANT

**NOUVELLE COMMUNE SAINT-
GERMAIN-EN-LAYE**

Nicolas ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE
Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Madame Catherine SCAGNI, Directrice de la piscine intercommunale

Monsieur Cyrille ARIEU, Responsable du bassin de la piscine intercommunale

<i>Nombre de communes</i>	:	6
<i>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</i>	:	1
QUORUM	:	8
<i><u>Délégués présents</u></i>	:	10
<i><u>Délégués comptant pour le vote</u></i>	:	10

PISCINE / CS -290519-1

OBJET : PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ DU 18 MARS 2019

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 21 du règlement intérieur du syndicat Piscine ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du comité du 18 mars 2019 a été transmis aux conseillers lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du comité du 18 mars 2019.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 29/05/19
Transmis en Préfecture et affiché le 4/06/19

Pour Extrait Conforme


Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20190604-290519-1-DE
Date de télétransmission : 04/06/2019
Date de réception préfecture : 04/06/2019